



La partie avant de notre ancien orgue, c'est à dire le buffet et la console, aurait dû être entreposée dans un local mis à disposition par la commune. Pour que ce patrimoine local puisse continuer à vivre, la commune de Bayon a donné les éléments non réemployés à l'association des Amis de l'Orgue afin qu'elle en fasse un orgue de chœur affecté à l'église de Bayon.

Jean-Baptiste DIDIER, compagnon facteur d'orgues et vice-président de notre association, a entrepris la restauration bénévole de ce patrimoine ancien aidé de membres de l'association. Les Amis de l'Orgue ont investi dans des éléments neufs (soufflerie, peaux, etc.) et reçu des aides en nature (bois offert par M. Guenego et les entreprises Enel et Ruche) et en travail (usinage de pièces par SUDP St Mard). Un reportage est visible sur le site des Amis de l'orgue à l'adresse <http://orguedebayon.free.fr/07chantierclergeau.html>



L'orgue Clergeau devenu orgue de chœur

L'orgue, comme son nom l'indique, a sa place près du chœur, dans le transept de droite. Il a été remonté sur un support mobile pour pouvoir être avancé dans la nef à l'occasion des concerts. Il a été béni le 18 novembre dernier pendant la messe de Sainte Cécile, patronne des chanteurs et musiciens.

Cet instrument est destiné à accompagner les offices et à donner des concerts soit avec des petits ensembles instrumentaux ou des chorales, soit à deux orgues lorsque l'orgue de tribune sera là.

Il comporte les jeux suivants : montre 8', salicional 8', bourdon 8', prestant 4', flûte 4' (achetée d'occasion par l'association), doublette 2', plein jeu 3 rangs (provenant du récit de l'ancien orgue) et soubasse 16' (achetée d'occasion par l'association).

Michel CLAIRE
Président des Amis de l'Orgue de Bayon

Inauguration de l'orgue de chœur

Deux concerts :

dimanche 13 janvier 2008 à 15h

Concert vocal et instrumental
Chorale Jean Lamour de Nancy

dimanche 20 janvier 2008 à 15h

Concert de musique baroque
Jean-Philippe Fetzer (orgue)
Aude Schuhmacher (basson baroque)

Entrée libre pour les 2 concerts

Un document d'Histoire locale

CD souvenir de l'Orgue Didier-Van-Caster

Église Saint-Martin de BAYON



Thierry
Bohlinger

Olivier
Schmitt

Victoria
Lescalier

Aude
Schuhmacher

Œuvres de Reincken, Bach, Mozart,
Schumann, Franck, Brahms, Guilmant

Après le démontage de l'orgue Didier-Van Caster, le **CD souvenir** est devenu un véritable document d'histoire locale. La palette sonore de cet instrument disparu y est conservée.

CD en vente chez Ginette Claire, 1 rue de Baccarat à BAYON au prix de 16 euros ou par correspondance auprès de Mariette Didier, 30 rue Principale 54290 LOROMONTZEY, dans ce cas ajouter 2 euros pour frais de port et d'emballage.

Existe aussi en mini cassette (voir bon de commande au dos).

SUR VOTRE AGENDA

Deuxième mois musical du Bayonnais

Trois concerts à l'église :

dimanche 6 avril 2008 à 15h

Concert d'harmonie

Musaik'Harmonie de Xermaménil

dimanche 13 avril 2008 à 15h

Concert vocal

Ensemble Sine Nomine de Nancy

dimanche 20 avril 2008 à 15h

Orgue et nickelharpa

Ensemble Cordenstock de Mirecourt

Entrée libre pour tous les concerts

Pour nous aider : adhérez, parrainez !

BULLETIN D'ADHESION 2008 OU DE SOUTIEN

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

e-mail :

Je souhaite (ré)adhérer à l'Association (*)

cotisation 2008 de 10 € → =

Je commande l'enregistrement souvenir de l'orgue de Bayon

..... CD à 16 € (+ 2 euros de frais) → =

..... cassette à 16 € (+ 2 euros de frais) =

Je souhaite parrainer des tuyaux (*)

..... tuyau(x) à 5 € → =

..... tuyau(x) à 10 € → =

..... tuyau(x) à 30 € → =

Total : =

Je suis intéressé(e) par le voyage d'étude en Alsace

Ci-joint un chèque du montant total à l'ordre de « association des amis de l'orgue de Bayon » à retourner à :

Mariette DIDIER 30, rue Principale 54290 LOROMONTZEY

(*) l'adhésion et les parrainages sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu

Echos de l'Assemblée Générale

Le 15 septembre dernier, le 38 adhérents présents ou représentés ont voté à l'unanimité le rapport moral, le rapport financier et le budget 2008. Il ont renouvelé leur confiance aux trois membres sortants du CA, Ginette Claire, Jean-Louis Despont et Jacques Pierron, qui souhaitent poursuivre leur action au sein de l'instance décisionnelle de notre association. Furent particulièrement remerciés de leur soutien précieux : les Amis de l'Orgue Saint-Jacques de Lunéville, la Ville de Lunéville qui nous a offert 10 jeux anciens provenant de l'orgue Saint Jacques, et les collégiens partenaires avec leur professeur de musique Odile George. La commune de Bayon et la paroisse pour leur aide logistique, les donateurs (communes, CG54, particuliers), les bénévoles, les chorales et les musiciens qui nous offrent des concerts furent également remerciés.

Le grand orgue de tribune est en chantier

La première réunion de chantier a eu lieu le 28 septembre dernier à l'atelier de M. Kern à Strasbourg. L'ancien orgue a été démonté et le récit expressif est en cours de restauration. Le buffet et la console d'occasion qu'il est prévu d'utiliser dans le nouvel instrument ont été décapés. La machine Barker a été entièrement démontée et les nouveaux soufflets sont réalisés. Les jeux en bois, dont la contrebasse 16 de pédale, sont en cours de restauration (traitement du bois, réencollage interne/externe). Les sommiers du récit et du positif sont également en chantier.

Pour la partie tuyauterie, tout les tuyaux d'occasions ont été trouvés et ont été classés avec la partie existante de Didier Van-Caster en attendant d'être lavés, débosselés et réharmonisés. Un relevé des tailles de cette tuyauterie a eu lieu pour la placer au mieux sur les nouveaux sommiers.

Jean-Baptiste DIDIER

Vice-président des Amis de l'Orgue de Bayon

LES AMIS DE L'ORGUE DE BAYON

VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE

ANNÉE 2008

AVEC LES INAUGURATIONS DE NOS 2 ORGUES

PARRAINAGE DES TUYAUX

Le cap des 11.300 euros est franchi, soit 54 % des 21.000 euros attendus lorsque les 1.930 tuyaux du nouvel orgue seront tous parrainés. Les tuyaux encore disponibles sont visibles sur le site : <http://orguedebayon.free.fr/06parrainage.html> .

Rappelons que les dons pour parrainer des tuyaux sont déductibles de l'impôt sur le revenu pour 66% de leur montant. Exemple : vous parrainez des tuyaux pour un total de 50 euros, vous déduisez 33 euros de vos impôts et il ne vous en coûte réellement que 17 euros. L'attestation des notes attribuées comporte un reçu fiscal.

Pour parrainer, vous pouvez utiliser soit le bulletin de soutien ci-contre, soit le formulaire téléchargeable sur le site (page indiquée ci-dessus), soit le coupon détachable du dépliant « parrainage des tuyaux » disponible dans les commerces de Bayon, les offices de tourisme et les églises du secteur.